

# Palme de retour en discothèque : les médias à sa rescousse

écrit par François des Groux | 28 juin 2023





Avant d'effectuer une recherche sur internet, Google me propose d'office des articles de la presse « de connivence » (pour remplacer l'anglicisme *mainstream*). Comme pour les publicités *racisées*, j'enrage que l'on puisse m'imposer *Libération*, *le Monde* ou *le Parisien*, c'est-à-dire la presse subventionnée aux ordres qui n'a plus rien d'un contre-pouvoir.

Car aujourd'hui, ces médias ne sont que les serviles perroquets de la Macronie, elle-même aux ordres du mondialisme, de l'Etat profond américain et de ses *lobbies*. Et si nous dérivons de leur doxa réchauffiste, covidiste, atlantique, néolibérale et immigrationniste, ils nous traitent de « populistes », de « fachos » et, bien sûr, de « complotistes » dont il faut abattre les thèses (comme le Grand remplacement) par le *fact-checking*, toujours orienté idéologiquement dans le même sens.

Mais les médias devancent parfois même les interrogations légitimes du grand public. Ainsi, ayant ouï-dire sur certains sites de réinformation que Pierre Palmade était retourné faire la nouba en discothèque, ma première réaction fut évidemment le dégoût. Puis de me demander s'il n'était pas dans l'illégalité. Ou bien protégé par la caste du showbiz, de la justice et des gens de « gôche ».

Comme par hasard, Google m'a proposé un article du quotidien 20 Minutes qui répondait par avance mais de façon tordue à mon questionnement : Palmade n'était pas en discothèque samedi soir mais s'il l'était – puisque des *fâcheux* l'affirment – il en avait le droit.

Voilà. Maintenant, circulez, y-a (plus) rien à voir. Interdiction de s'interroger sur la moralité de l'histoire (et sur celle de Pierre Palmade, partagée par bien des gens de « gôche »).

**Pierre Palmade en discothèque à Bordeaux samedi soir ? Son contrôle judiciaire l'y autorise**



L'humoriste Pierre Palmade. — ALFLOCOMELIN/PASCAL/OPA

Placé sous contrôle judiciaire au mois de mars, [Pierre Palmade](#) aurait été vu en discothèque, à Bordeaux, dans la nuit de samedi à dimanche [...]

La **mauvaise qualité des vidéos** partagées sur les réseaux sociaux **fait planer le doute** sur l'identité de la personne filmée.

Est-on bien sûr qu'il s'agit de Pierre Palmade ? Les vidéos ont-elles vraiment été prises à l'Ultra klubs dans la nuit du 24 au 25 juin ? Les internautes émettent des doutes, notamment sur la corpulence de l'homme censé être Pierre Palmade sur la vidéo.

Contacté par *20 Minutes*, le propriétaire de la discothèque **nie toute présence de Pierre Palmade** dans l'établissement à la date concernée. De son côté, l'auteur de plusieurs vidéos maintient toujours qu'il a bien vu l'ancien humoriste lors de la soirée. Il se défend d'ailleurs auprès de ses détracteurs en [montrant les données de la fameuse vidéo](#), qui indiquent qu'elle a été tournée dimanche 25 juin à 4h11 du matin.

[Shayara Tv](#) maintient également sa version et affirme avoir pu

consulter des preuves selon lesquelles Pierre Palmade se trouvait bien à l'Ultra klubs. La blogueuse s'est également procuré quelques secondes de la vidéosurveillance de l'établissement.

**Dessus, la date du 25 juin est très clairement inscrite, et Pierre Palmade est bien visible.**

## **Son contrôle judiciaire a été allégé**

D'un point de vue légal, Pierre Palmade avait tout à fait le droit de se trouver en discothèque.

Lors de son placement sous contrôle judiciaire, le quinquagénaire avait interdiction de quitter « l'établissement hospitalier où il se trouve pris en charge ». Mais son contrôle judiciaire a été **modifié, début juin**, et n'impose plus une hospitalisation 24h/24. « Il a l'obligation de fixer sa résidence dans un lieu déterminé, de poursuivre ses soins, interdiction de quitter la région Nouvelle-Aquitaine, d'entrer en contact avec les victimes, de conduire un véhicule terrestre à moteur », a expliqué le procureur, Jean-Michel Bourlès, à *20 Minutes*. **Il ne porte pas de bracelet électronique.**

Pour rappel, le 10 février, sur une route départementale de Seine-et-Marne, Pierre Palmade a causé un grave accident alors qu'il conduisait une voiture sous l'emprise de la cocaïne. Outre le comédien lui-même, trois blessés graves étaient à déplorer : un homme de 38 ans, son fils de 6 ans et sa belle-sœur de 27 ans, qui a perdu après la collision le bébé qu'elle attendait.

<https://www.20minutes.fr/justice/4042984-20230626-pierre-palmade-discotheque-bordeaux-samedi-soir-contrôle-judiciaire-autorise>

Dans les autres médias :

[https://www.bfmtv.com/police-justice/pierre-palmade-apercu-en-boite-de-nuit-quelles-sont-les-obligations-de-son-controle-judiciaire\\_AV-202306270317.html](https://www.bfmtv.com/police-justice/pierre-palmade-apercu-en-boite-de-nuit-quelles-sont-les-obligations-de-son-controle-judiciaire_AV-202306270317.html)

<https://www.ladepeche.fr/2023/06/27/pierre-palmade-filme-en-boite-de-nuit-ce-week-end-ce-que-lon-sait-de-la-video-qui-fait-polemique-11304059.php>

<https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/affaire-palmade-l-humoriste-n-est-plus-hospitalise-son-controle-judiciaire-allege-7900278383>